



La protection des bandes riveraines est une priorité pour la MRC de Nicolet-Yamaska

Nicolet, le 26 mai 2022 – La protection des cours d'eau est un élément central du Plan de transition écologique de la MRC de Nicolet-Yamaska. C'est pourquoi elle s'est fixé comme objectif de faire respecter la réglementation sur l'ensemble de son territoire. L'inspection des bandes riveraines reprendra donc au printemps pour une troisième année consécutive. Un projet qui a reçu le soutien financier de 50 000\$ sur trois ans (2019-2022) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale. L'équipe s'est d'ailleurs dotée d'un drone afin de gagner en efficacité. Contrairement aux deux dernières années, où le mandat était confié au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), les inspections seront réalisées par des agents à l'interne cette année. De plus, des inspections en milieu urbain débiteront cette année pour obtenir un portrait encore plus vaste sur la situation de nos cours d'eau.

L'achat d'un drone pour ratisser plus large

Pour l'étape des préinspections, l'équipe vient juste de se doter d'un drone afin de gagner en efficacité et ratisser davantage de superficies. Pour les secteurs qui seront jugés non conformes, des visites sur le terrain seront réalisées pour valider l'information et émettre des recommandations. Des constats d'infractions pourront être remis aux propriétaires récidivistes.

Un projet de longue haleine

Ce projet échelonné sur trois ans a déjà permis de visiter près de 800 km de bandes (398,5 km de cours d'eau) en milieu agricole. 81 % des bandes étaient conformes à la réglementation. La préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska, Geneviève Dubois, se dit enchantée de ce résultat. « Je tiens à remercier chaleureusement les agriculteurs pour leur collaboration. Par leur attitude exemplaire, ils démontrent que la préservation de nos cours d'eau est cruciale. Leur participation a pour effet de solidifier notre communauté autour d'un enjeu collectif ».

Le directeur général de la MRC Michel Côté se réjouit également de ce résultat. « Je suis particulièrement heureux du succès de l'opération jusqu'ici. Le milieu agricole collabore très bien. On parle d'une initiative à long terme et nous serons sur le terrain afin de faire le suivi et atteindre nos objectifs finaux » d'ajouter le directeur Côté.

« Je suis fier que notre gouvernement soutienne des projets comme celui de la MRC de Nicolet-Yamaska! Depuis sa mise en œuvre, il y a deux ans, l'initiative aura permis d'inculquer de bonnes pratiques environnementales et durables à plusieurs producteurs agricoles, partout sur le territoire. Je remercie tous les acteurs du milieu pour leur dévouement et leur collaboration. », mentionne Donald Martel, député de Nicolet-Béancour, au nom d'Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Se faire remarquer

La MRC de Nicolet-Yamaska offre également des affiches « *Fier de ma bande riveraine* » aux propriétaires participants qu'ils peuvent installer fièrement aux abords de leurs terres. Cette initiative du comité en agroenvironnement de la MRC a pour objectif d'améliorer la visibilité du projet et de créer un effet d'entraînement. En 2021 une quarantaine d'entre elles ont trouvé preneur.

« On souhaite en distribuer minimalement encore une quarantaine cette année. Les affiches sont offertes gratuitement aux producteurs agricoles ainsi qu'aux citoyens riverains. Un représentant de notre équipe ou un intervenant du milieu agricole apportera un exemplaire aux personnes intéressées. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la MRC de Nicolet-Yamaska », ajoute le directeur général.

Un service d'accompagnement qui sera fort utile

Les agents en agroenvironnement de l'Union des producteurs agricoles (UPA) offrent également un service d'accompagnement qui a pour objectif de soutenir les producteurs agricoles vers l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales. Notons aussi que l'UPA coordonne de nombreux projets avec les producteurs du bassin versant du lac Saint-Pierre.



Montage photo : MRC de Nicolet-Yamaska

SOURCE :

François Fournier
Consultant en communication
819 519 2997 poste 2256
f.fournier@mrcny.qc.ca